

Réunion publique du Conseil de quartier Secrétan
Mercredi 8 décembre 2010 - Maison du Combattant et des Associations

- Réunion animée par Gisèle STIEVENARD, déléguée du Maire pour le quartier
- En présence de Sergio TINTI, adjoint au Maire du 19^{ème} chargé des sports

Introduction de Gisèle STIEVENARD

Mme STIEVENARD commence par féliciter les présents qui ont bravé les intempéries. Elle remercie également l'équipe de la Maison du Combattant et des Associations et sa directrice Magali ROBERT pour l'accueil des réunions publiques.

A la fin de cette réunion seront tirés au sort les nouveaux membres du collège Habitants du groupe d'animation du Conseil de quartier.

Il s'agit de s'engager concrètement dans la vie de son quartier en formulant des projets d'animation, des suggestions d'amélioration de notre cadre de vie et en prenant part aux concertations sur les projets locaux. Le groupe d'animation se réunit avant chaque réunion publique afin d'en fixer l'ordre du jour c'est-à-dire au moins 3 fois par an. Il est possible d'animer un groupe de travail ou une commission sur des thèmes précis (culture, aménagement, propreté...). Mme STIEVENARD tient à remercier les membres sortants (Michèle DUIGOU, Francis COCHARD, Charlyne GANNE-MEYER, Martine JOVER, Jean-Jacques TRAUB, Hubert ISNARD, Pierre-Yves ATTIA) pour leur contribution active.

Elle indique qu'en raison de ses contraintes d'agenda, elle a demandé au Maire du 19^{ème} son remplacement dans les mois à venir en tant que déléguée pour le quartier.

Présentation de l'espace sportif Pailleron, par le directeur Aurélien FERRAND

Composé d'un espace aquatique (bassin sportif, bassin ludique, bassin massant), d'une salle de musculation et d'une patinoire ; ouvert tous les jours de l'année, de 8h à 22h la semaine et jusque minuit les vendredis et samedis. Des activités diverses sont proposées : bébés nageurs, gym douce, yoga... Volonté de s'implanter dans le quartier et l'arrondissement : en facilitant la venue des associations, accueil du public handicapé à la piscine et bientôt à la patinoire, politique tarifaire préférentielle avec l'appui de la Ville de Paris. L'établissement reçoit 450000 personnes par an. Des événements sont organisés comme « l'aquaciné-club » ou la « soirée-mousse » à la patinoire.

Plus d'informations sur le site Internet : <http://www.pailleron19.com/>

Questions/remarques :

- *Y'a-t-il des tarifs pour les habitants du 19^{ème} ?*

Les parisiens de moins de 26 ans ou demandeurs d'emploi payent moitié prix, gratuité pour les bénéficiaires du RSA.

- *Les scolaires sont-ils reçus ? Y'a-t-il des heures plus creuses ?*

Les matins sont réservés aux scolaires à la piscine et à la patinoire. Les heures creuses se situent entre 14h et 16h la semaine et les samedis et dimanches matins.

Gisèle STIEVENARD propose que le nouveau groupe d'animation visite l'établissement.

- *Combien y'a-t-il de salariés ?*

80 dont 60 salariés permanents.

- *Où est situé l'accès handicapé ?*

A l'accueil.

Geneviève LANG, adjointe au Maire du 19^{ème} chargée des personnes en situation de handicap, explique que cet espace sportif a été conçu pour être accessible, on peut circuler partout et accéder à toutes les activités. C'est une réalisation exemplaire à ce niveau.

➤ *Qui finance les projets ? Les améliorations ?*
C'est la Ville qui finance et l'UCPA qui gère.

➤ *Comment est traitée l'eau ?*
Elle est traitée à l'ozone, et au chlore dans une infime mesure.

Intervention de Sergio TINTI :

La politique de l'arrondissement est de mettre en avant l'idée que la pratique d'une activité sportive ou ludique est un droit pour tous. Présence de plusieurs équipements : 8 terrains d'éducation physique, 12 gymnases, 4 piscines, une base nautique et même un practice de golf. Ils constituent des lieux de rencontre mais génèrent parfois des nuisances pour les voisins proches (TEP situé sous le métro aérien à Jaurès par exemple). Les TEP Barbanègre et Reverdy ont été restructurés pour une utilisation plus efficace. Il est important que l'arrondissement soit doté d'équipements de proximité afin de permettre à tous de pratiquer un sport, librement ou encadré (par la filière sportive de la Ville de Paris ou par des clubs).

Questions/remarques :

➤ *Certains habitants rappellent les nuisances sonores que causait le TEP sous le métro aérien Jaurès utilisé jour et nuit en accès libre, et remercient Sergio TINTI pour sa disponibilité sur ce dossier.*

M. TINTI explique que des agents de la Direction de la Jeunesse et des Sports, de la Direction de la Prévention et de la Protection, et de la Police sont intervenus mais que le problème persistant, il a été décidé de transformer ce terrain de foot en terrain de basket. Le Conseil de quartier a été très mobilisé sur ce sujet.

➤ *Pourquoi ne peut-on pas pratiquer une activité sportive gratuitement dans l'arrondissement ? Dans les établissements scolaires inoccupés le week-end par exemple ?*

C'est possible, pour plus d'informations voir sur le site www.paris.fr

Les centres d'animation, par exemple, proposent des tarifs dégressifs en fonction des revenus, ainsi que la filière sportive de la Ville ou encore l'Office Municipal des Sports.

Coordonnées de l'OMS : <http://www.oms19paris.fr/> , 01 44 52 28 29.

➤ *Les courts de tennis à Pailleron sont souvent réservés par des membres d'un club résident qui ne viennent pas. Pourquoi ne pas ouvrir les terrains de foot plus tard dans la soirée à Pailleron ?*

Cela risque de gêner les riverains. Actuellement, le stade Ladoumègue étant en travaux, il est difficile de satisfaire toutes les demandes (scolaires, clubs, pratique libre) dans l'arrondissement. Il réouvrira en 2013. De plus, un nouvel équipement sportif sera créé sur la zone Paris Nord-Est.

➤ Terrain de basket occupé la nuit par des exilés afghans. Leur prise en charge est du ressort de l'état. La Ville finance un lieu d'accueil de jour et des places d'hébergement pour la nuit. Au cours des dernières nuits de froid, des places de mise à l'abri ont été réservées pour les Afghans : 45 places à Hautpoul ; 25 places pour mineurs à Armée du salut (32 rue Bouret) ; 20 places pour mineurs à l'hôtel (via FTA).

Renouvellement du collège Habitants du groupe d'animation du Conseil de quartier

Personnes tirées au sort :

- Farid BENNEDINE
- Marie-France GUEYFFIER
- Louise SERRIDJ
- Laurence FONTENARD

- Monique TESSIER
- Ketty DURIMEL
- Marie-Laure TURBAN

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr

